



Gentilly, le 22 octobre 2025

A l'attention des patients.

Objet : Arrêt de commercialisation de la spécialité **MINIRIN 2,5 µg/dose, solution pour pulvérisation nasale** du laboratoire FERRING.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de l'arrêt de commercialisation à compter du 31 mai 2026 de **MINIRIN 2,5 µg /dose**, solution pour pulvérisation nasale, spécialité importée de Norvège. Cet arrêt, au niveau mondial, fait suite à la présence d'un agent stabilisant, le chlorobutanol qui peut entraîner la survenue d'effets indésirables au niveau cardiaque ou sur la fonction reproductive.

Nous vous recommandons de consulter votre endocrinologue/ médecin traitant qui pourra vous orienter vers une solution alternative.

Déclaration des effets indésirables

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet : <https://signalement.social-sante.gouv.fr/>

Si vous avez des questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou votre pharmacien.

Vous pouvez également contacter le service d'information médicale de Ferring : 01 49 08 67 60.

Nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe Niez

Philippe Niez (22-oct.-2025 17:00:26 GMT+2)

Philippe NIEZ
Directeur Médical

Isabelle Husson

Isabelle Husson (22-oct.-2025 17:14:48 GMT+2)

Isabelle HUSSON
Pharmacien Responsable